

Poste de chargé de mission (profil IETA)

1. La CNCTR, une autorité administrative indépendante

Située au 32 rue de Babylone à Paris 7^{ème}, la CNCTR a notamment pour mission de veiller à ce que l'action des services de renseignement français sur le territoire national respecte le cadre légal.

A ce titre, la Commission rend au Premier ministre un avis préalable sur chaque demande de mise en œuvre de techniques de recueil de renseignement sur le territoire national (plus de 100 000 avis par an) et s'assure, par des contrôles sur place, de la bonne exécution des autorisations de mise en œuvre accordées par le Premier ministre.

Son contrôle, qui vise à concilier sécurité et libertés, tout en protégeant les droits fondamentaux des citoyens, contribue à faire vivre l'Etat de droit et à donner de la sécurité juridique aux services de renseignement, avec lesquels elle échange quotidiennement.

Plus d'information sur l'action de la CNCTR sur le site <https://www.cnctr.fr/>

2. Rejoindre notre équipe : vos missions

Intégré au sein d'une équipe dynamique et pluridisciplinaire (magistrats judiciaires et administratifs, officiers supérieurs de gendarmerie, ingénieur l'armement, inspecteur des douanes, analystes des services de renseignement, ingénieurs, etc.), le chargé de mission exerce :

- Des missions « socles », communes à l'ensemble des chargés de mission :

Il s'agit, à titre principal :

- **d'analyser les demandes** de mise en œuvre des techniques de renseignement au regard des principes juridiques définis par la loi : nécessité, proportionnalité, subsidiarité, puis de **soumettre les projets d'avis préalables** aux membres du collège de la commission (présentation orale) ;
- **d'organiser les contrôles** de l'exécution des mesures autorisées par le Premier ministre, avec **déplacement dans les services de renseignement**, tant au niveau central que déconcentré ;
- de **préparer et participer aux réflexions concernant le cadre légal et sa mise en œuvre opérationnelle** (projets de délibération, recommandations, observations et avis adressés au Premier ministre, aux services de renseignement ou au Parlement etc.)

Tout chargé de mission concourt aussi à diverses missions : participation à la rédaction du rapport annuel, instruction des réclamations des citoyens, tâches administratives diverses,)

- Des missions spécifiques, en lien avec ses compétences techniques :

La mise en œuvre des techniques de renseignement revêt une complexité technique toujours croissante qui nécessite, pour être appréciée par la CNCTR, de mobiliser une

expertise technique sur un large spectre, complémentaire à l'expertise juridique apportée par les magistrats

Il peut s'agir de contrôles des modalités du traitement et de la traçabilité des données par les services de renseignement, d'analyse critique des algorithmes dont l'emploi est permis par le code de la sécurité intérieure, de développement de scripts servant au contrôle, du suivi et de la production de statistiques, etc.

Le poste implique des entretiens et contrôles en présence d'autorités des services.

3. Votre profil

De **solides connaissances en télécommunications** ainsi qu'en informatique, avec une **appétence pour les questions juridiques** et une capacité à acquérir une culture juridique commune, notamment grâce aux formations interne d'aide à la prise de poste, **sont indispensables** afin d'exercer les missions socles (instruction des demandes, participation au contrôle a posteriori, rédaction de note de réflexion) et de **travailler en complémentarité avec les membres de l'équipe au profil plus juridique**.

Une connaissance du monde du renseignement ou une expérience opérationnelle, le tout idéalement associé à une sensibilité sur les questions actuelles de géopolitique, est souhaitable.

Loyauté, intelligence des situations, courage intellectuel et excellentes capacités d'analyse et de synthèse, notamment à l'oral, sont indispensables.

Une **excellente capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire** est attendue, la commission valorisant l'**esprit d'équipe**, la **complémentarité des expertises**, et le travail collaboratif.

L'exercice des missions de la CNCTR, notamment la bonne organisation des permanences et des contrôles menés en dehors des locaux, nécessitent **disponibilité et flexibilité**, ainsi qu'une **grande discrétion**, l'agent étant conduit à échanger avec l'ensemble des services de renseignements français.

Les travaux de la CNCTR étant couverts par le **secret de la défense nationale**, une affectation au sein de la commission nécessitera l'octroi préalable d'une **habilitation de niveau « Très Secret »**.

Pour la Direction générale de l'armement, le poste peut convenir à un ingénieur des études et techniques de l'armement ayant soit une appétence pour les questions juridiques soit une expérience en matière juridique.

4. Durée et conditions particulières d'exercice

Le poste est proposé dans le cadre d'un détachement pour une période de 3 ans renouvelable une fois.

Pour garantir le traitement en urgence des demandes prioritaires, les chargés de mission assurent régulièrement, à tour de rôle, des permanences hors heures ouvrées.

La nature des missions exercées ne permet pas de travailler à distance.

*

Le poste est ouvert et à pourvoir immédiatement.

Les candidatures doivent être accompagnées d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétaire général de la CNCTR, du responsable RH et budget :

M. Lionel FERREIRA

M. Fabio COLOMBO

recrutement@cnctr.fr – 01.42.75.69.30/31